

FSU (SNESUP – SNCS – SNASUB – SNEP – SNETAP)
CGT (SNTRS – FERC-Sup – CGT-INRA – UGICT)
UNSA (SUP'Recherche - SNPTES – A&I)
CDFT (SGEN-Recherche EPST – CFDT-INRA)
SOLIDAIRES (SUD-Education – SUD-Recherche EPST) - CFTC-INRA
SLR – SLU - UNEF

Tous dans l'action le 19 Juin pour la défense de la Recherche !

Le mardi 27 mai, les personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche étaient près de 8 000, dont 5 000 à Paris, à manifester contre le démantèlement du service public de recherche et notamment du CNRS, sous prétexte d'adapter les organismes de recherche à la loi LRU. Malgré cette mobilisation massive et les manifestations de ces derniers jours lors de la venue de la Ministre dans les établissements, ni les annonces de Valérie Pécresse concernant le dépeçage du CNRS en Instituts, ni les décisions de découpage de l'Inserm n'ont été remises en cause par le gouvernement. La méthode et la logique utilisées rappellent celles de la loi LRU. C'est aussi dans les élections aux CA des universités que se mesure l'opposition de nombre d'universitaires à cette loi, à l'absence de création d'emplois de titulaires, à la politique gouvernementale de casse de la recherche publique.

Pour le CNRS, c'est LE bouleversement profond qui préfigure sa disparition et celle des autres EPST à terme. Sous la langue de bois du « *décloisonnement* » et les promesses de « *maintien du périmètre* », le statut décidé pour les sciences de la vie et les sciences informatiques est le prélude à un morcellement qui serait fatal à l'organisme. En fait, il s'agit de démanteler le CNRS, pour mieux assujettir la recherche publique, ce qui était déjà commencé avec la mise en place de l'ANR et de l'AERES. Le rôle du CNRS, organisme de recherche national et généraliste, doit rester l'exploration de tous les domaines de la connaissance en favorisant l'interdisciplinarité.

Même si Valérie Pécresse se veut rassurante, il apparaît déjà des menaces sur le statut des personnels, et rien ne dit que, pour l'avenir, les personnels de la recherche ne seraient pas mis sous la tutelle des présidents d'universités perdant ainsi leur mobilité thématique et géographique, ou versés dans les corps d'enseignants-chercheurs.

Depuis plusieurs mois, les « concertations » en cours avaient mobilisé la communauté universitaire et scientifique et le Conseil scientifique du CNRS du 14 mai avait fait des recommandations prenant le contre-pied des projets ministériels. L'autoritarisme de la restructuration des organismes de recherche va à l'encontre des propositions exprimées par la communauté scientifique et universitaire. Il faut créer les conditions d'une réflexion approfondie sur la synergie des universités et des organismes, sur la complémentarité des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur et sur les passerelles entre eux.

Les organisations signataires ne veulent pas d'un simulacre de consultation.

Ensemble, nous formulons les exigences suivantes :

- le respect des missions de service public pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche,
- une politique préservant tout le potentiel scientifique, et le rôle des universités et de l'ensemble des organismes comme opérateurs de recherche. (L'INRA, l'IRD, le CEMAGREF, l'INRIA, l'INRETS, l'INED ou le CEA sont forcément touchés par cette décomposition/recomposition du CNRS et de l'INSERM) ;
- un engagement de l'Etat à financer l'enseignement supérieur et la recherche aux niveaux requis : financement de base des laboratoires suffisant ; augmentation des crédits publics par étudiant ; abandon de la politique actuelle de financements via des concessions ou privatisations ;
- une politique d'emplois répondant aux besoins : remplacement de la totalité des départs à la retraite en 2009 ; plan de création d'emploi de 5000 postes statutaires par an, d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'ingénieurs, de personnels techniques, administratifs et des bibliothèques, pour résorber la précarité, alléger les charges d'enseignement, développer la recherche ;
- une politique de personnels garantissant le respect des statuts, la reconnaissance des qualifications et l'attractivité des carrières ;
- un CNRS pluridisciplinaire, qui ne doit pas être démembré en instituts, garant de la liberté de recherche pour faire progresser les connaissances et satisfaire aux besoins de la population ;
- une politique de coopérations entre organismes et universités, avec maintien d'une pluralité des tutelles des UMR, et préservation du lien enseignement-recherche à tous les niveaux ;
- une révision négociée du cadre législatif universitaire visant à renforcer la collégialité et favoriser les coopérations plutôt que la concurrence entre établissements.

Nous voulons être entendus. Nous voulons une vraie négociation. C'est pourquoi nous appelons à bloquer le CA du CNRS le 19 juin 2008 à partir de 8h 30 et à occuper les délégations régionales. Un préavis de grève sera déposé.